



# XENOPHON

## Les Cahiers d'EPEE

*Cahier n°20*  
*Avril - Juin 2011*

EPEE accompagne le développement international  
des entreprises européennes en déployant ses activités  
au sein de deux pôles complémentaires :  
CONSEIL EN INTELLIGENCE STRATEGIQUE  
CONSEIL EN SURETE

# SOMMAIRE

## L'EDITORIAL :

Vous avez dit écologie ?

## L'ANALYSE GEOPOLITIQUE

Sur l'influence française en Turquie  
*Par Aurélien Neu*

## L'ANALYSE ECONOMIQUE

L'Afrique du Sud, une priorité pour la France  
*Par Maître Alexandre Malan*

## POINT DE VUE

Vivre sans satellites  
*Par le Colonel (Air) Jean-Luc Lefebvre*

## ECONOMIE et DEVELOPPEMENT

Le marché des énergies renouvelables en Amérique du Sud : un eldorado vert ?  
*Par Antoine de Prémonville*

## ILS EN ONT PARLE

- › Les Chrétiens d'Orient et le « printemps arabe »
- › La guerre des monnaies
- › L'attaque informatique sur Bercy, Matignon... et l'Elysée
- › Les manœuvres iraniennes en Amérique latine
- › La protection des données personnelles
- › L'interculturel, passeport pour l'internationalisation des PME
- › Un Etat palestinien en 2011 ?
- › L'évolution de la formation commando

## L'ANALYSE ECONOMIQUE

### L'AFRIQUE DU SUD, UNE PRIORITE POUR LA FRANCE

Par **Maitre Alexandre Malan**

*Avocat au barreau de Paris*

Il y a encore peu, l'Afrique du Sud suscitait un intérêt limité en France. Lorsqu'on évoquait ce pays, il n'était pas rare que l'on se voit répondre : « En Afrique du Sud, oui, mais dans quel pays en Afrique du Sud ? ». Il a fallu attendre le milieu des années 1980 pour que l'Afrique du Sud, en raison de sa politique d'*apartheid*, suscite l'intérêt des milieux intellectuels et politiques.

Certains milieux d'affaires français connaissaient cependant assez bien ce pays, et ce au moins depuis le milieu des années 1960. Le Général de Gaulle avait en effet vu dans la relation franco sud-africaine un moyen de contrebalancer l'influence anglo-saxonne, et surtout britannique, prééminente historiquement, tout en contribuant à la lutte contre le risque communiste.

De fait, les relations entre l'Afrique du Sud et la Grande Bretagne étaient difficiles depuis l'accession en 1948 à l'Indépendance, qui avait vu le parti national, très anti britannique, accéder au pouvoir. La France ne pouvait qu'être accueillie par ce pays, qui lui aussi voyait dans cette relation un moyen efficace de voir s'éloigner sa dépendance vis-à-vis du monde anglo-saxon et plus généralement rompre son isolement sur la scène politique mondiale.

Cette période, puis celle qui suivra (années 1970-1980) permettra l'éclosion d'échanges économiques entre les deux pays, les besoins sud-africains correspondant précisément à des secteurs industriels dans lesquels la France était déjà forte (énergie et armement en particulier, notamment par le biais de transferts de licences). La France constitue alors, avec dans une moindre mesure l'Italie, le premier fournisseur d'armement à l'Afrique du Sud dans les années 1960-1970, l'Afrique du Sud étant de son côté le troisième client de la France dans ce secteur, après Israël et les Etats-Unis. D'importants contrats sont signés dans le secteur des biens d'équipement dans les années 1970 (centrale nucléaire de Koeberg, unités d'oxygène pour la Sasol, fourniture de locomotives électriques pour la *South African Railways*, avions Airbus pour la *South African Airways*, etc).

Au début des années 1980, on estime à quelque 14 milliards de francs les investissements français en Afrique du Sud, soit approximativement 7% du total des investissements étrangers dans ce pays. En retour, l'Afrique du Sud fournira à la France des matières premières (charbon, or), et notamment l'uranium dont elle a besoin pour son programme nucléaire militaire puis civil.

Les sanctions économiques prises en 1985-1986 par le gouvernement français seront d'une efficacité toute relative, les sociétés françaises recourant à des sociétés écran implantées dans d'autres pays, ou en utilisant des filiales déjà implantées localement. De même, de nombreux contrats prévoyaient des transferts de technologie et des licences d'exploitation, qui interdisaient, ou rendaient onéreux, toute dénonciation des contrats.

Il ne s'agit là que d'un résumé succinct des rapports entre les deux pays sur cette période de trente années, qui jette les ponts de la coopération économique entre les deux pays et la création de liens entre les milieux d'affaires.

La fin de l'*apartheid* et l'arrivée au pouvoir de Nelson Mandela permettront la normalisation des relations à la fois économiques et politiques entre l'Afrique du Sud et la plupart des pays tiers, dont la France.

De fait, rien n'interdit plus l'implantation directe des entreprises françaises, qui tireront profit des liens déjà établis par le passé. Au-delà des opérations d'import export, l'investissement direct français sera cependant attentiste en raison de l'incertitude politique découlant de la transition et du soutien dont avait bénéficié dans le passé l'ANC de la part de l'URSS. Mandela avait beau rassurer les milieux d'affaires, l'attente de populations noires en termes de redistribution des richesses était considérable. De fait, et jusqu'à aujourd'hui, le discours officiel sera souvent « à gauche » et l'action économique « à droite », pour reprendre des critères connus du jeu politique français.

Si, avec le recul, la transition économique a été menée remarquablement, l'arrivée au pouvoir de chaque nouveau président sera toujours vue avec appréhension par les investisseurs étrangers, pour Thabo Mbeki et plus encore pour Jacob Zuma. Chacun s'efforcera pourtant de donner des gages aux milieux d'affaires et de conforter les investissements étrangers. Pour autant, les écarts de richesses restent encore aujourd'hui considérables. Certains économistes considèrent que la croissance économique ne suffira pas à les réduire, d'autant que cette croissance s'est ralentie avec la crise (2,8% en 2010, 3,5% attendus en 2011) et préconisent une politique de redistribution des richesses plus audacieuse. La fin de l'hégémonie de l'ANC au profit des partis d'opposition, et notamment l'Alliance Démocratique (DA) qui gagne des électeurs surtout dans les grandes villes, est aussi un facteur d'incertitude alors que l'ANC était ultra majoritaire depuis la chute de l'*apartheid*.

Pour nombre d'entreprises étrangères, l'Afrique du Sud est un pays stratégique. Par la taille de son marché d'abord, fort de 50 millions d'habitants, et qui a vu l'émergence d'une classe moyenne importante s'ouvrant aux modes de consommation occidentaux (fin 2005 selon *The Sunday Independent*, les Noirs d'Afrique du Sud représentaient plus de la moitié de la classe moyenne, contre 29% en 1994), malgré la persistance d'un important taux de chômage (autour de 25% de la population adulte et 34% de la population active).

Les besoins en infrastructures continuent d'appeler des investissements considérables dans des secteurs où la France est traditionnellement au premier plan (transports publics, énergie, télécommunications, médicaments, chimie, biens d'équipement intermédiaires, etc.).

Pour autant, les entreprises étrangères bénéficient d'infrastructures logistiques existantes de qualité (excellentes routes, ports et aéroports importants), et surtout d'infrastructures bancaires, financières, administratives et judiciaires efficaces. En outre, les entreprises étrangères voient l'implantation locale comme un moyen permettant non seulement de répondre au marché local, mais également de rayonner sur l'ensemble de l'Afrique australe et sub-saharienne. Les investissements locaux bénéficient sur place d'un secteur bancaire et financier solide et largement internationalisé (si les banques françaises sont quasiment absentes du pays, les banques locales ont noué des partenariats avec de nombreux groupes anglo-saxons ; ainsi de la Barclays, qui contrôle la banque ABSA) et délocalisé (certains groupes sud-africains ont entrepris de larges investissements dans des groupes étrangers, à l'instar de la Standard Bank, qui détient

33% de la banque russe Troïka, ou du groupe d'assurance Old Mutual, qui dispose d'importants investissements dans l'immobilier européen).

Enfin, l'Afrique du Sud comptait, en 2010, soixante-six entreprises parmi les cent premières entreprises africaines en termes de chiffre d'affaires.

C'est dire que le dynamisme économique du pays n'est pas seulement tiré par les investissements étrangers, mais aussi par un capitalisme local puissant. La France suit évidemment ce mouvement : l'Afrique du Sud a été retenue parmi les 25 pays prioritaires du commerce extérieur de la France, et est le premier pays d'Afrique bénéficiaire de l'AFD.

Que pèse aujourd'hui la France en Afrique du Sud ? On le sait peu : le pays est le premier client africain de la France avec un volume de 1 732 millions d'euros d'exportations en 2010, plaçant l'Afrique du Sud avant le Nigeria (1 589 millions) et la Côte d'Ivoire (816 millions).

Les besoins sud-africains en produits français sont constitués essentiellement par les biens d'équipements (40%) et les biens intermédiaires (33%), les biens de consommation (13%), l'automobile (7%), les produits agricoles et agro-alimentaires (7%).

La France est le 9<sup>ème</sup> fournisseur de l'Afrique du Sud, derrière notamment l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Chine, les positions françaises s'étant légèrement érodées depuis 2006 et 2007.

En regard, la France est le 16<sup>ème</sup> client de l'Afrique du Sud, position qui s'est elle aussi érodée, notamment durant la crise économique en 2008 et 2009, qui a vu un recul des commandes de matières premières de la part de l'Europe, et un accroissement corrélatif des commandes de la part de la Chine.

Ainsi, selon le *Financial Times*, au cours du premier semestre de 2009, alors que les exportations sud-africaines vers l'Allemagne, le Royaume uni, le Japon et les Etats-Unis plongeaient, la Chine a augmenté ses commandes de chrome et autres matières premières. La Chine est ainsi passée à la faveur de la crise du 6<sup>ème</sup> rang des pays clients de l'Afrique du Sud, au premier rang, et conformément à sa stratégie ailleurs en Afrique, l'"Empire du Milieu" s'intéresse particulièrement aux investissements dans les mines.

Les investissements directs français en Afrique du Sud la placent au 9<sup>ème</sup> rang des pays investisseurs. De nombreux groupes français sont implantés en Afrique du Sud. Ainsi, le nucléaire français est présent en Afrique du Sud depuis plus de 30 ans, avec la centrale de Koeberg, près du Cap, qui est jusqu'à ce jour la seule centrale nucléaire en Afrique. Si l'Afrique du Sud, qui souffre d'un important besoin en électricité, a pour l'instant abandonné son projet d'EPR, ceci s'est traduit par la signature de nouveaux contrats avec Alstom pour la construction de centrales à charbon. EDF forme par ailleurs les ingénieurs sud-africains d'Eskom, opérateur électrique local.

Les Français investissent aussi dans les mines (Total Coal, Areva), la pharmacie (Sanofi-Avenits, Virbac), le pétrole et la chimie (Air Liquide), les équipements électriques (Schneider Electric, Tenesol, Solaire Direct), l'électronique (Thales, Gemalto), les industries de construction (Saint Gobain, Lafarge, Bouygues, Vinci), et les équipements automobiles (Renault, Faurecia, Valeo).

Près de 200 entreprises françaises étaient implantées localement en 2010. Elles bénéficient du soutien de la Mission économique de l'Ambassade, ainsi que de la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco Sud-Africaine (FSACCI).

Un programme d'échanges de cadres a également vu le jour sous l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP), depuis 2010, et a notamment pour objectif de permettre à de jeunes cadres sud-africains d'effectuer des stages en France auprès de groupes français. L'enjeu est important: renforcer la place de la France dans l'économie locale en favorisant la formation des cadres locaux, afin de satisfaire la demande locale et combler les importantes carences en cadres correctement formés, en particulier dans les secteurs industriels.

On le voit donc, la présence française est relativement forte, tout en demeurant à un rang modeste, si on la compare à la présence britannique (650 000 ressortissants en Afrique du Sud, contre 9 000 Français) et allemande (200 000). A cet égard, la situation de l'Afrique du Sud est illustrative de l'économie française dans le monde : une puissance moyenne, qui sait vendre ce qu'elle a de meilleur, mais qui laisse une place assez faible aux PME françaises, au profit des grands groupes industriels ou aux Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI : 250 à 4999 salariés, et un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros).

Reste que l'Afrique du Sud constitue un enjeu considérable pour les entreprises françaises : les positions traditionnellement fortes de la France en Afrique francophone, ou elle se trouve régulièrement et depuis longtemps en première place des investisseurs étrangers, est à mettre en rapport avec l'importance que constitue le marché sud-africain : alors même que la France n'est qu'à la 9<sup>ème</sup> place des pays investisseurs, ce pays constitue son premier marché africain, loin devant sa zone traditionnelle d'influence.

Les puits d'investissements restent encore considérables, dans un pays pourtant déjà parvenu à un certain niveau de maturité économique. Outre les infrastructures, la santé et les équipements intermédiaires, le secteur de la franchise (notamment dans les produits de luxe) est en forte croissance, l'Afrique du Sud disposant des centres commerciaux les plus importants d'Afrique en taille et en nombre.

Politiquement, l'Afrique du Sud s'est depuis longtemps intéressée à la France en raison de son influence sur les pays d'Afrique francophone. Elle voyait dans l'entretien de bonnes relations le moyen d'améliorer ses positions dans ces pays.

Cette politique est aujourd'hui encore d'actualité, à l'heure où l'Afrique du Sud se positionne habilement en arbitre dans les conflits locaux africains. On l'a vu récemment en Côte d'Ivoire ou en Libye. Les grands groupes sud-africains, qui pour certains d'entre eux ont su amorcer, dès la fin de l'*apartheid*, leur internationalisation, n'ont sans doute pas encore exploré cette relation pour aborder l'Afrique francophone.

C'est dire pourtant que les grands groupes sud-africains commencent à s'implanter avec succès sur les marchés de l'Afrique francophone, ainsi du groupe de téléphonie MTN, implanté en Côte d'Ivoire, Cameroun et Bénin, ou encore des géants sud-africains de la distribution (Pick'n Pay, Shoprite) ou de la santé (Netcare), qui affichent des ambitions africaines, y compris en Afrique francophone. Par leur dynamisme et les ressources du secteur financier et bancaire local, les groupes sud-africains ont les moyens d'assurer leur expansion africaine. Nul doute qu'ils sauront bientôt le faire dans des secteurs où ils sont déjà leaders par le volume de leurs affaires. Mais peut-être n'auront-ils pas besoin des groupes français pour assurer leur développement. La réponse repose certainement sur ce que les français eux-mêmes sauront tirer de ces perspectives de coopération avec les groupes sud-africains.

Reste, il est vrai, que cette expansion est freinée par une pénurie locale de main d'œuvre et de cadres qualifiés, qui rend un tel déploiement pour le moment difficile.

Quel sera l'avenir de cette relation ? Le facteur politique compte évidemment beaucoup. Que se passera-t-il après la mort de Mandela ? Quelle sera la transition de l'après-ANC ? Nul doute que le pays devra encore passer un cap dans l'émergence de sa maturité politique et la consolidation de son modèle multiracial. Nul doute aussi que ce pays restera encore, et pour un certain temps encore, la locomotive de l'Afrique, et qu'à ce titre, il devra rester l'une des priorités françaises dans sa politique économique en Afrique.

**Maitre Alexandre Malan**

*Maître Malan, docteur en droit, est Avocat au barreau de Paris.  
Associé du cabinet Bélot, Malan & Associés (BM Avocats), il est spécialisé en droit  
international.*

*Il travaille notamment sur l'Afrique, et plus particulièrement sur les relations franco-sud-  
africaines.*

*Il est par ailleurs le fondateur du Club Affaires France Afrique du Sud.*

-----

- Pour découvrir d'autres facettes de l'Afrique du Sud : ses communautés humaines, son identité, sa culture et son histoire, sa vie politique et sociale, ses villes et ses régions, ses richesses touristiques,... Philippe Chapleau, journaliste spécialiste des questions de politique internationale et grand voyageur (il a, entre autre, séjourné huit ans en RSA) vient de signer, aux éditions André Versaille, **L'Afrique du Sud de A à Z**, qui donne à voir, à travers plus d'une centaine d'entrées (et plus d'un millier de liens !), le kaléidoscope d'un pays « à la fois prospère et fragile ». 14,90 €. ISBN 9782874951206.